

LE TEXTE ARGUMENTATIF

A) DÉFINITION DU TEXTE ARGUMENTATIF

Le texte argumentatif est un texte qui vise à **influencer** ou à **convaincre** les destinataires. Il cherche à leur faire adopter un point de vue, une manière de voir, une position sur un sujet déterminé.

Il comporte une part d'**observable** (on observe une réalité, une idée, une croyance, etc.) et une part d'«**opinable**» (on donne son opinion sur cette réalité, cette idée, cette croyance, etc.). La part d'«**opinable**» est exprimée sous la forme d'une **thèse**, c'est-à-dire d'une prise de position (pour ou contre quelque chose).

EXEMPLE :

Dans les dessins animés, tout comme dans les contes à la Disney, le loup est considéré comme méchant. On a fini par y croire. On l'accuse souvent de s'attaquer aux pauvres chevreuils pour le plaisir [...]. Féroce et sanguinaire, voilà comment on perçoit le loup.

Pourtant, cet animal ne se comporte pas du tout comme le vilain personnage des dessins animés et des contes.

Alain Demers, *Pour ne pas dire n'importe quoi au sujet de la nature*,
Montréal, Les Intouchables, 2002, p. 80.

Dans le texte dont est tiré l'exemple ci-dessus, l'auteur **combat la thèse** (éléments surlignés) selon laquelle le loup est un animal féroce. Du même coup, il **défend la thèse** (éléments soulignés) selon laquelle le loup n'est pas aussi féroce qu'on le croit.

Un texte argumentatif comporte donc nécessairement une **thèse combattue** (aussi appelée «**thèse adverse**») et une **thèse défendue**.

B) DIVERSES FORMES DU TEXTE ARGUMENTATIF

Le texte de type argumentatif se manifeste sous de nombreuses formes, notamment :

1. Le texte d'opinion

Les journaux nous en donnent des exemples tous les jours en publiant les commentaires de lecteurs qui réagissent aux articles publiés et prennent position sur les grands débats actuels. (Voir *Les jeunes, héros ou victimes de la publicité?*, à la page 427 du manuel.)

2. La lettre ouverte

La lettre ouverte est une longue lettre d'opinion écrite par une personne reconnue pour ses compétences dans un domaine donné. Elle est souvent publiée dans les pages d'un journal, mais elle peut aussi prendre la forme d'un livre. Le livre porte alors un titre commençant par *Lettre ouverte...* (Voir *Lettre au Premier ministre*, à la page 60 du recueil de textes.)

Nom : _____

Groupe : _____ Date : _____

3. L'éditorial

L'éditorial est une réflexion, une prise de position, un commentaire exprimé par la direction d'un journal ou d'une revue. Les grands quotidiens publient chaque jour deux ou trois éditoriaux dans leurs pages dites « éditoriales ». Ces articles traitent des grandes questions de l'actualité. Ils sont habituellement signés par des membres du comité de rédaction du journal ou de la revue. (Voir *Une tragédie sans nom*, à la page 169 du manuel.)

4. L'article critique

La plupart des journaux et revues publient régulièrement des articles qui exposent une appréciation sur une œuvre ou une manifestation relevant du domaine artistique (film, CD, spectacle, exposition, etc.), littéraire (roman, BD, festival du conte, etc.), technologique (expo-sciences, salon de l'informatique, etc.) ou autre. On trouve également, sur la Toile, de nombreux sites qui mettent en ligne des appréciations critiques de films, de romans, de BD, de spectacles, etc. (Plusieurs exemples d'articles critiques sont fournis dans le module 2 du manuel et dans le dossier 2 du recueil de textes.)

5. La poésie et la chanson engagées

De nombreux textes poétiques et chansons expriment des points de vue engagés socialement et politiquement. Certains de ces textes contiennent de véritables séquences argumentatives, avec arguments à l'appui du propos. (Plusieurs exemples de chansons et de poèmes engagés sont fournis dans le module 3 du manuel et dans le dossier 3 du recueil de textes.)

6. L'essai

L'essai est un ouvrage qui renferme des réflexions personnelles sur un ou plusieurs sujets choisis. L'auteur s'y exprime à la lumière de ses orientations de pensée, de ses manières de voir, de sa philosophie de la vie, de ses options politiques, etc. Lorsque le propos est agressif et négatif, l'essai prend le nom de **pamphlet**, **diatribe**, **philippique**, etc. Lorsque, au contraire, il est défensif et positif, il prend le nom de **plaidoyer**, **éloge**, **apologie**, etc. (Voir *Le droit de lire n'importe quoi*, à la page 78 du recueil de textes.)